

Chronique diocésaine

— Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, ont été nommés :

M. l'abbé Art. Gouin, curé du Sacré-Cœur de Jésus (Beauce) ;
M. l'abbé Chs Gouin, assistant, au Sacré-Cœur de Jésus (Beauce) ;

M. l'abbé R. Labbé, curé de Saint-Laurent, I. O. ;

M. l'abbé Ph. Roy, curé de Sainte-Anastasie de Lister.

— Samedi, le 21 novembre, Monseigneur l'Archevêque a présidé une belle cérémonie au Patronage Saint-Vincent de Paul, dont l'église était remplie d'amis de cette œuvre excellente.

Après la messe, célébrée par Sa Grandeur, le R. P. Albert, O. M. C., s'inspirant des prières du Rituel expliqua la transformation mystique opérée dans l'âme du religieux et signifiée par la prise d'habit. Le religieux se dépouille du vieil homme, de l'homme de péché, pour se vêtir de l'homme nouveau qui a été créé dans la justice et la sainteté.

Voici le nom des postulants qui ont pris le saint habit :

Fr. Fidèle Fortin, de l'Anse Saint-Jean, diocèse de Chicoutimi ; Fr. Charles Paquet, de Charlesbourg ; Fr. Jean-Baptiste Jobin, de Charlesbourg ; Fr. Edmond Lafrenjère, de Saint-Antoine de la Rivière-du-Loup, diocèse de Trois-Rivières ; Fr. Jean-Baptiste Gosselin, de Saint-Sauveur de Québec ; Fr. Alfred Boivin, de Saint-Sauveur de Québec ; Fr. François-Xavier Légaré, de Saint-Romuald ; Fr. Joseph Côté, de la Baie Saint-Paul, diocèse de Chicoutimi ; Fr. Frédéric Bédard, de Charlesbourg ; Fr. Alfred LaRue, de Sainte-Jeanne de Neuville.

Les anciens profès, tant Pères que Frères, au nombre de quinze, revêtirent aussi le costume religieux.

Enfin le Fr. Pierre Lamontagne, de Saint-Raphaël, fit ses vœux de 7 ans ; le Fr. Joachim-Thibodeau, de Cap Maria, prononça ses vœux perpétuels, ainsi que le Fr. Narcisse Grenier, de Plessisville.

La cérémonie se termina par la rénovation des vœux des profès.

Il y a en ce moment au Patronage 15 profès, dont 5 Pères et 10 Frères, 10 novices, 14 junioristes.

Ne
plus c